GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Hauteur moyenne	Densité moyenne
Résineux			
— —	à sapin et/ou épinette blanche	R	(S)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	R	(E)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	R	(Pb)
— —	à pin gris	R	(Pg)
— —	à pin gris	R	(C)
— —	à thuya (cèdre)	R	(C)
— —	à peuplier	R	(Pe)
— —	à mélèze	R	(Me)
— —	(plantation)	R	p
Pessière			
— —	(épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	E	(E)
— —	à mélèze (cèdre)	E	(Me)
— —	à mélèze	E	(Me)
— —	à sapin	E	(S)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	E	(Pb)
— —	à pin rouge	E	(Pr)
— —	à pin gris	E	(Pg)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	E	(E)
— —	(plantation d'épinette blanche)	E	p s
— —	(plantation d'épinette rouge)	E	p r
— —	(plantation d'épinette noire)	E	p n
— —	(plantation d'épinette orange)	E	p o
Sapinière			
— —	(le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S	(S)
— —	à épinette noire	S	(E)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	S	(E)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	S	(Pb)
— —	à pin rouge	S	(Pr)
— —	à pin gris	S	(Pg)
— —	à thuya (cèdre)	S	(C)
— —	à mélèze	S	(Me)
— —	(plantation de sapin baumier)	S	sb p
Pinèdes à pin blanc			
— —	(pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pb	(Pb)
— —	à thuya (cèdre)	Pb	(C)
— —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb	(E)
— —	avec pin gris	Pb	(Pg)
— —	avec peuplier	Pb	(Pe)
— —	avec pin blanc et/ou épinette blanche	Pb	(S)
— —	(plantation)	Pb	p
Pinèdes à pin rouge			
— —	(pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr	(Pr)
— —	avec thuya (cèdre)	Pr	(C)
— —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr	(E)
— —	avec mélèze	Pr	(Me)
— —	avec pin blanc	Pr	(Pb)
— —	avec peuplier	Pr	(Pe)
— —	avec sapin et/ou épinette blanche	Pr	(S)
— —	(plantation)	Pr	p
Pinèdes à pin gris			
— —	(le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg	(Pg)
— —	avec thuya (cèdre)	Pg	(C)
— —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg	(E)
— —	avec mélèze	Pg	(Me)
— —	avec pin rouge	Pg	(Pr)
— —	avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg	(Pb)
— —	avec peuplier	Pg	(Pe)
— —	avec sapin et/ou épinette blanche	Pg	(S)
— —	Plantation de pin sylvestre	Pg	p
Cédrière			
— —	(le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C	(C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	C	(E)
— —	à mélèze	C	(Me)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	C	(Pb)
— —	à pin gris	C	(Pg)
— —	à peuplier	C	(Pe)
— —	à sapin et/ou épinette blanche	C	(S)
— —	(plantation de thuya)	C	p
Prucheraie			
— —	(la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu	(Pu)
— —	à thuya (cèdre)	Pu	(C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu	(E)
— —	à mélèze	Pu	(Me)
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	Pu	(Pb)
— —	à pin rouge	Pu	(Pr)
— —	à pin gris	Pu	(Pg)
— —	à sapin et/ou épinette blanche	Pu	(S)
— —	(plantation)	Pu	p
Mélèzin			
— —	(le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me	(Me)
— —	à thuya (cèdre)	Me	(C)
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	Me	(E)
— —	à pin blanc et/ou rouge	Me	(Pb)
— —	à pin rouge	Me	(Pr)
— —	à pin gris	Me	(Pg)
— —	à peuplier	Me	(Pe)
— —	à sapin et/ou épinette blanche	Me	(S)
— —	(plantation de mélèze européen)	Me	p
— —	(plantation de mélèze japonais)	Me	j
— —	(plantation de mélèze hybride)	Me	p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Hauteur moyenne	Densité moyenne
Feuillus à tolérances résineuses: pin gris		F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — — avec pin blanc		F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — avec pin rouge		F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — avec mélèze		F1 Me	F1 Me (F)
— — — — avec épinette		F1 E	F1 E (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge		F1 E	F1 E (F)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin		Bb S	Bb S (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge		Bb S	Bb S (F)
— — — — avec pin gris		Bb Pg	Bb Pg (F)
— — — — avec pin blanc		Bb Pb	Bb Pb (F)
— — — — avec pin rouge		Bb Pr	Bb Pr (F)
— — — — avec mélèze		Bb M	Bb M (F)
Bouleau à bouleaux jaunes: sapin		Bj S	Bj S (F)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc		F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — avec pin rouge		F1 Pr	F1 Pr (F)
Peuplements avec sapin		Pe S	Pe S (F)
— — — avec pin gris		Pe Pg	Pe Pg (F)
— — — avec pin blanc		Pe Pb	Pe Pb (F)
— — — avec pin rouge		Pe Pr	Pe Pr (F)
— — — avec épinette noire ou rouge		Pe E	Pe E (F)
— — — avec mélèze		Pe M	Pe M (F)
Épinette noire mêlée à épinette rouge		Ennoir	Ennoir (F)
Épinette rouge mêlée à épinette noire		Er E	Er E (F)
Mélangés à feuillus tolérants		M F1	M F1 (F)
— — sur station humide		M F1h	M F1h (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F1 Fn	F
— d'essences tolérantes	F1	F
— d'essences tolérantes	F1	F
— sur station humide	F1h	F
Peuplier faux-tremble	Pe	Pe
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb	Bb
— bouleaux jaunes	Bj	Bj
Peupliers	Pe	Pe
Épinette rouge	Er	Er
Frênes	Fr	Fr
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Fr Bb	Fr Bb
— à bouleaux jaunes	Fr Bj	Fr Bj
— à peuplier	Fr Pe	Fr Pe
— à feuillus d'essences tolérantes	Fr F1	Fr F1
— à feuillus d'essences tolérantes	Fr F1	Fr F1
Plantation d'érable à sucre	Sr	Sr p
— de bouleau jaune	Bu Bj	Bu Bj p
— de chêne	Ch Ch	Ch Ch p
— de peuplier hybride	Pe Ph	Pe Ph p
— de frêne d'amérique	Fr Af	Fr Af p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jeune

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle par épinettes légères
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 15 50 % — ⊗ 51 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
30 (ans)	0-30 ans
50 "	31-40 "
70 "	41-60 "
90 "	61-80 "
120 "	81-100 "
150 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
150-70 "	70-150 "

FORÊT MÉLANGÉE

Jeune (jeune indéterminé): Pruche à dominance de sapin, majorité des tiges entre 0 et 30 ans; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 ans.
Vieux (vieux indéterminé): Pruche à dominance de feuillu tolérant, majorité des tiges ayant plus de 90 ans; autres peuplements, majorité des tiges ayant plus de 150 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	20a	10a	50a	70a	90a	1m	
	1	2	3	4	5	6	
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	vision
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 70 %	F
Abrupte	70 % et plus	A

Superficie entourée de pentes > 51 %
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 Sp 12m C3 — S: défoliation; 1: classe de pente; E: classe d'âge; 3: classe de densité; C: classe de hauteur; 3: classe de densité; Sp: sous groupe d'essences; 12m: classe de hauteur; C: type de couvert; C3: classe de densité; groupement d'essences

R C0 d 68 01 — R: classe de pente; C0: classe d'âge; d: classe de l'origine; 68: classe de densité; 01: classe de hauteur; C: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: SUR. DYNG. FOR. GROUPE DYNASE LTÉE — SIGNATURE: Jean-Marc Dupuis
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: SUR. DYNG. FOR. POULIN THÉRIAULT INC. (PROTOS 1989) — SIGNATURE: [illegible]

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 85
Unité d'aménagement: 3
Unité de sondage: 5*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement: 000 07 04
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 40201*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 98 400
Division de recensement: 2 4 1
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 6062*
Région écologique: 12 a
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1987-89
Carte forestière: Année de publication: 1988-90
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/87
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L-5	32-L-6	32-L-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-L-4	32-L-3	32-L-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-13	32-E-14	32-E-15	

32 L/3 S.E.